



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VENDREDI 9 JUIN 2023

Rapport moral

Comment dire encore et encore que la crise du maintien et de l'accès au logement s'aggrave pour les ménages les plus modestes et les plus vulnérables et parmi eux, plus particulièrement les jeunes sur notre territoire.

Pour ce rapport, j'ai choisi la voix d'un acteur essentiel du marché immobilier pour la production de logements accessibles :

« L'Union sociale pour l'habitat (USH) a recensé, pour fin 2022, un total de 2 423 000 ménages en demande d'un logement social, **soit une hausse de 7 % par rapport à 2021** » la pression s'exerçant particulièrement dans certains territoires et grandes agglomérations (74 218 demandes actives sur la Métropole au 31-12-2022)

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, « *Les premières victimes de cette crise du logement sont les personnes aux ressources modestes aujourd'hui exclues ou mal traitées par le marché locatif privé ou intermédiaire. C'est précisément le rôle et la vocation des organismes Hlm de répondre aux besoins de logement des jeunes, des salariés au SMIC et aux revenus faibles, des retraités modestes, des personnes éloignées de l'emploi...* »

Or... l'absence de portage politique du sujet du logement par l'exécutif, depuis 2017, ont eu pour conséquence immédiate une baisse de la production de logements sociaux. Il est urgent de faire l'inverse ce qui a été fait : renforcer les aides à la pierre, mettre un terme aux ponctions opérées annuellement sur les bailleurs sociaux, mobiliser le foncier public pour construire plus de logements sociaux. Le président de la République a évoqué dans une récente interview la question du logement. Mais ça ne suffit pas. Il nous faut des actes qui ne se résument pas à des slogans comme « le choc de l'offre » ou « il faut une conférence des parties ». Je crois avoir participé, avec beaucoup d'autres acteurs, à un « CNR Logement ». On ne va pas renouveler l'exercice ad nauseam. »⁽¹⁾

En effet, le 28 novembre 2022, Le Conseil National de Rénovation (CNR) a inauguré une session **LOGEMENT.**

L'introduction d'Olivier KLEIN, Ministre délégué à la Ville et au Logement est claire et forte :

« **Nous devons être en capacité de donner un logement à tous, partout, qui protège ses habitants. C'est notre ambition. C'est notre devoir** »

Suite à une large consultation (47 068 contributions) initiée début octobre, les contributions recueillies mettent toutes l'accent sur un état des lieux alarmant :

« *Les contributeurs font part de constats sans appel sur la situation actuelle du logement. Un vocabulaire de crise s'exprime autour de 4 grandes tensions : prix, offre, habitabilité (qualité du logement) et bilan énergétique.*

... (ils) font spontanément le diagnostic d'un parc immobilier trop cher, devenu inaccessible financièrement, notamment pour les primo-accédants et les populations en difficulté.

Le verdict d'une offre de mauvaise qualité, souvent qualifiée d'insalubre et de vieillissante, est tranché. La question des passoires thermiques est centrale, ainsi que celle de la pénurie de logements et de leur mauvaise répartition sur le territoire. »⁽²⁾

Des propositions émergent et font consensus au sujet du logement que nous pouvons partager :

« *Les plus fréquemment exprimées sont*

- *La réhabilitation et la rénovation des logements existants, afin de favoriser des logements mieux isolés et afin de lutter contre les passoires thermiques*
- *L'octroi d'aides financières pour faciliter l'accession de tous à un logement décent, et notamment au bénéfice des plus démunis*
- *L'augmentation de la construction de logements et de logements sociaux*
- *La régulation du marché du logement pour lutter contre les spéculations et contrôler l'offre et la demande de logement, souvent exprimée de manière radicale : réquisition des logements vides, contraintes sur les locations saisonnières, surtaxation des résidences secondaires, etc. »*

Bref, tout a été dit...Et depuis, l'impression que, entre « l'offre », l'engagement et le discours politique, il manque des concrétisations. Nous sommes tous, collectivités locales et acteurs de l'insertion par le logement, etc.. face à une absence de mesures à hauteur d'un sujet de **première** importance pour la vie de tant de ménages !

A suivre...

Géraldine MEYER
Présidente

(1) Communiqué de presse de l'USH du 12 mai 2023

(2) Site du Conseil National de la Rénovation

Le Conseil d'Administration

Françoise ABRY, Bruno COUTURIER, Brigitte CAILLIOD, Catie FAURE, Eliane GACHET KUBICKI, Marie-Charlotte JUSTAFRE, Louis LEVEQUE, Géraldine MEYER, Marie-Line POUTIGNAT, Marie-Thérèse VILLARD-BRIAND

L'équipe salariée

(au 1er juin 2023)

PÔLE GESTION



Aïcha DAHMANI
Directrice



Sara BENAYAD
Gestionnaire Administrative et Financière



Antoine HERRERA
Chargé de Communication



Samira IBRAHIMI
Chargée de Mission



Miguel QUIONQUION
Chargé de Mission



Linda BOUMERZIGA
Chargée d'Accueil et de Médiation Sociale

PÔLE JUSTICE



Fella OUMEDDOUR
Chargée de Mission



Leïla FILIZETTI
Chargée de Projet



Razika BIZRICHE
Chargée de Projet



Sarah DAGNEAUX
Chargée de Projet



Laetitia PETERMANN
Chargée de Projet



Eva CANOVA
Chargée de Projet



Basile GUYON
Chargé de Projet



Anicette DOSSOU
Chargée de Projet

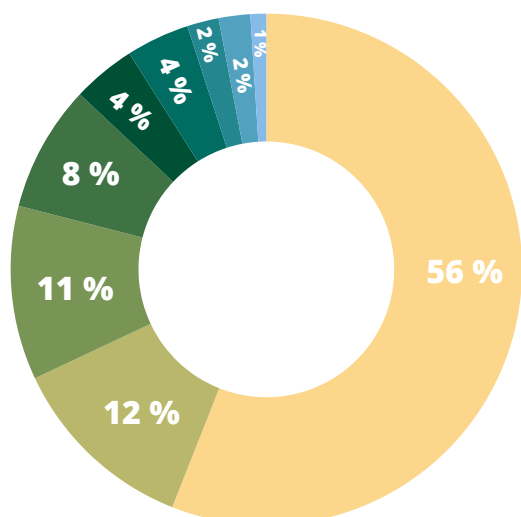
Le CLLAJ Lyon est membre des Conseils d'Administration



Les autres partenaires du CLLAJ Lyon

Action Logement, CAF du Rhône, les services de l'État (DIHAL, DRDJSCS, FIPD, DDETS, DREETS), Fondation de France, Fondation Bruneau, Fondation Saint-Irenée, Métropole de Lyon et ses services sociaux, Ville de Lyon, Ministère de la Justice, SPIP du Rhône, Missions Locales, Maison Métropolitaine de l'Insertion et de l'Emploi, ALPIL, Le MAS, Orée AJD, AILOJ, MACIF, UNIS-CITE, ALYNEA, ACOLEA, autres acteurs de l'hébergement et du logement, acteurs de terrain associatifs et institutionnels, bailleurs sociaux et réservataires...

Les financeurs du CLLAJ Lyon



- Métropole de Lyon
- Ville de Lyon
- Etat (DRDJSCS, FIPD, Fonjep, ASP,)
- Autres (prestations de service, ventes...)
- Ministère de la Justice / SPIP du Rhône
- Action Logement
- CAF du Rhône
- Fondations
- Villes de l'Est Lyonnais

ANNÉE 2022

4858

Jeunes informés
physiquement,
par email ou par
téléphone

1317

Jeunes accueillis lors
des permanences et
sur rendez-vous

883

Jeunes
accompagnés

dont

910

Nouveaux
jeunes



Sur la base des 910 nouveaux jeunes accueillis

Orientation

74 %

orientés sur
prescription

19 %

orientés par
bouche à oreille



7 %

informés par les
Réseaux Sociaux



CLLAJ Lyon



20 591

Visiteurs sur notre
site internet

Profil



88 %

sont des personnes
isolées avec ou
sans enfants

+23 %

d'hommes isolés par
rapport à 2021

Situation logement

49 %

de notre public est hébergé
ou en cohabitation parentale

27 %

sont SDF (246 jeunes)

Situation professionnelle

57 %

des jeunes sont
salariés
dont

28 %

sont SDF

35 %

sont sans
activité
dont

16 %

sont sans
ressource

Moins de 25 ans

73 %

des jeunes sur l'ensemble du public ont moins de 25 ans



+ 10 points par rapport à 2021



Sur les **246 jeunes** sans domicile fixe, **191 ont moins de 25 ans** ce qui représente

78 %

des jeunes sans domicile fixe

+ 25 % dans la tranche des 18-25 ans par rapport à 2021

LES ATELIERS COLLECTIFS



ATELIER RECHERCHE LOGEMENT

112 JEUNES



Les participations



ATELIER DOSSIER LOGEMENT

90 JEUNES



LE RENDEZ-VOUS DU DALO

25 JEUNES



NE PASSEZ PAS A COTE DE VOS DROITS

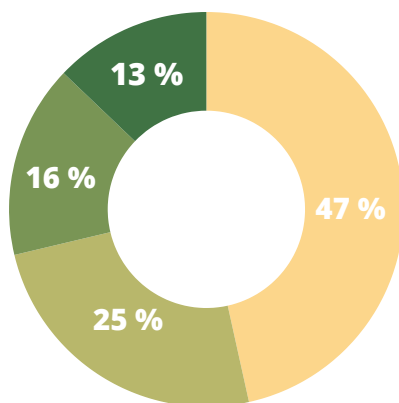
173 JEUNES

LES SOLUTIONS LOGEMENT

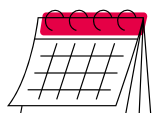
118

Jeunes ont accédé à une solution d'habitat en 2022

(Hors Salon du Logement)



- Parc Public
- Sous - location dont bail glissant
- FJT - Résidence Sociale
- Parc Privé



Durée moyenne d'accompagnement pour les ménages qui ont accédé à une solution pérenne ou temporaire en 2022

14 mois

pour une solution de logement pérenne

11 mois

pour une solution de logement temporaire

ANIMATION, COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS SPÉCIFIQUES

PÔLE SOCIAL



Instruction des demandes du Revenu Solidarité Jeunes – RSJ - pour les jeunes de moins de 25 ans sans ressource et accompagnés par le CLLAJ Lyon

14 jeunes bénéficiaires accompagnés dans leurs démarches de logement et d'insertion professionnelle



Un toit un job : programme d'inclusion par le logement et l'emploi d'un public précaire de moins de 25 ans en consortium avec la Métropole de Lyon, ALYNEA, ACOLEA et Rock Trust

L'objectif de ce programme est d'accompagner 300 jeunes et particulièrement les bénéficiaires du RSJ



La sous-colocation pour des jeunes en insertion professionnelle :

17 jeunes bénéficiaires de cette solution dont **8** nouvelles entrées en 2022

"Être loin de chez soi et avoir un toit dans son parcours d'insertion professionnelle"

9 places dans 3 logements de type 4 meublés et équipés

La sous-colocation pour familles monoparentales avec un enfant de moins de 3 ans

1 seule bénéficiaire en 2022 en raison du réaménagement du logement

2 places dans 1 logement de type 4 meublé et équipé avec une chambre servant de nurserie

Participation à l'Action Permanente de Prévention des Expulsions Locatives (APPEL) de l'ALPIL au Tribunal d'Instance de Lyon.

43 permanences

283 consultations dont

Accueil des ménages en situation d'expulsion locative.

38 concernaient des ménages de -30ans

PÔLE JUSTICE

Ce pôle a pour objectif de coordonner des actions et dispositifs de réinsertion par le logement pour des jeunes sous main de justice - adapté à leur situation en vue d'éviter toute récidive/réitération d'infraction pénale

80 Jeunes accompagnés

dont

Dispositif Sortant de Prison : Parc de 16 logements temporaires meublés et équipés.

19 adultes et

Les jeunes sont accompagnés afin de prévenir la récidive et faciliter la réinsertion sociale et professionnelle

6 enfants accompagnés

Programme dans le cadre du Logement d'Abord, d'accès au logement des jeunes de 18 à 25 ans cumulant un double parcours de rupture « ASE /JUSTICE »

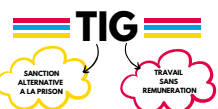
10 jeunes accompagnés dont

6 nouveaux jeunes

Accueil et accompagnement de personnes condamnées à du Travail d'intérêt Général – TIG.

1 jeune reçu pour **100** heures

Le CLLAJ Lyon favorise les alternatives à la peine d'incarcération en accueillant des personnes sanctionnées d'un TIG



SALON DU LOGEMENT POUR LES JEUNES



- 1824** Visiteurs
- 44** Structures
- + de 90** Professionnels Exposants
- 185** Offres de logement
- 61** jeunes ont accédé à une solution de logement à la suite du Salon



LE CLLAJ LYON, UN ACTEUR DE LA SOLIDARITÉ

LES P'TITS DÉJ'S SOLIDAIRES

913 Petits déjeuners servis



POINT RELAIS DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DU RHÔNE

6,32 TONNES de colis alimentaires distribués



194 personnes bénéficiaires

668 distributions

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS	696 830€
Subventions et prestations	667 040€
Autres produits	29 790€
CHARGES	599 766€
Achats et services extérieurs	123 328€
Charges de personnel et taxes sur salaire	462 125€
Amortissements et provisions	11 645€
Autres charges	2 667€
*Engagement à réaliser	68 600€
RESULTAT	28 464€

* Le CLLAJ Lyon a répondu à 2 appels à projet au courant de l'année 2022 avec des accords reçus en fin d'année. Ces financements doivent être engagés en 2023. Il s'agit des subventions suivantes :

- La DREETS pour un montant de 48 600 € pour l'animation et le soutien de l'atelier numérique « Ne passez pas à côté de vos droits » et la distribution de denrées alimentaires via le point relais de la Banque Alimentaire du Rhône.

- La Fondation de France pour un montant de 20 000 € pour l'aide à l'ameublement, les travaux, le règlement des loyers et fluides des jeunes sous-locataires du Dispositif Sortant de Prison et Logement D'Abord.



3 Rue de l'Abbé Rozier
69001 Lyon
Entrée Place du Forez

Tél : **04 72 07 87 17**
Email : **cllaj.lyon@cllajlyon.fr**